

**l'Échappée volcanique,
le nouvel itinéraire
de cyclotourisme**

Ce projet a été réalisé en collaboration avec
le **Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 9 juillet 2026

L'Échappée volcanique, la grande traversée à vélo de la Chaîne des Puys

Cet été, le Département du Puy-de-Dôme dévoile **l'Échappée volcanique, un nouvel itinéraire cyclotouristique**. De Volvic à Aydat, en passant par le puy de Dôme et le château de Montlosier, cet itinéraire de près de 110 km relie des sites emblématiques. Entre paysages volcaniques, panoramas ouverts et villages de caractère, le parcours invite à découvrir la Chaîne des Puys au rythme du vélo.

L'Échappée volcanique connecte les principales portes d'entrée de la **Chaîne des Puys – faille de Limagne** : la Maison de site de Volvic, le puy de Dôme, la Maison du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et l'office de tourisme à Aydat. Elle permet ainsi d'apprécier les paysages uniques de **ce site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO**.

Conçu non pas comme une boucle classique mais comme un **itinéraire en aller-retour**, le parcours offre une grande liberté aux cyclistes. Sortie sportive à la journée, circuit en itinérance sur plusieurs jours ou encore balade à la demi-journée : **chacun peut adapter son parcours selon son niveau et ses envies**. Bien plus qu'un défi sportif, l'Échappée volcanique est une invitation à découvrir un patrimoine naturel, géologique et culturel exceptionnel, à travers une pratique du tourisme plus immersive et respectueuse de l'environnement.

Empruntant des routes revêtues à faible trafic, le parcours est **parfaitement adapté aux vélos de route et aux vélos à assistance électrique**. Sur une portion du tracé, le Département a aménagé un **chaussidou***, aussi appelé chaussée à voie centrale banalisée. Cet aménagement routier permet de faciliter la circulation des cyclistes et d'assurer un meilleur partage de la route entre les usagers.

L'Échappée volcanique a été entièrement **financée par le Conseil départemental, pour un coût total de 200 000 €**. Ce projet s'inscrit dans le 4^e schéma départemental des itinéraires cyclables. Le Département poursuit une ambition claire : développer une offre cyclable cohérente, accessible et adaptée à la diversité des pratiques. Une vision qui ne se limite pas à la création d'itinéraires. Elle traduit surtout une volonté de repenser les mobilités et de favoriser un meilleur partage de l'espace public, au service de la qualité de vie et du vivre-ensemble.

* Le chaussidou est composé d'une voie centrale destinée aux véhicules motorisés et de deux bandes latérales pour les cyclistes et piétons.

Un itinéraire pour toutes les pratiques

Contrairement à une boucle classique, l'Échappée volcanique est un itinéraire en aller-retour. Ce choix offre une grande souplesse et permet à chacun d'élaborer son propre parcours selon son niveau, son temps et ses envies.

Les cyclistes à la recherche d'un défi sportif pourront réaliser l'intégralité de l'itinéraire sur une journée. Les amateurs de cyclotourisme, eux, pourront fractionner leur parcours sur plusieurs jours et prendre le temps de découvrir ou redécouvrir autrement les sites emblématiques qui jalonnent le tracé.

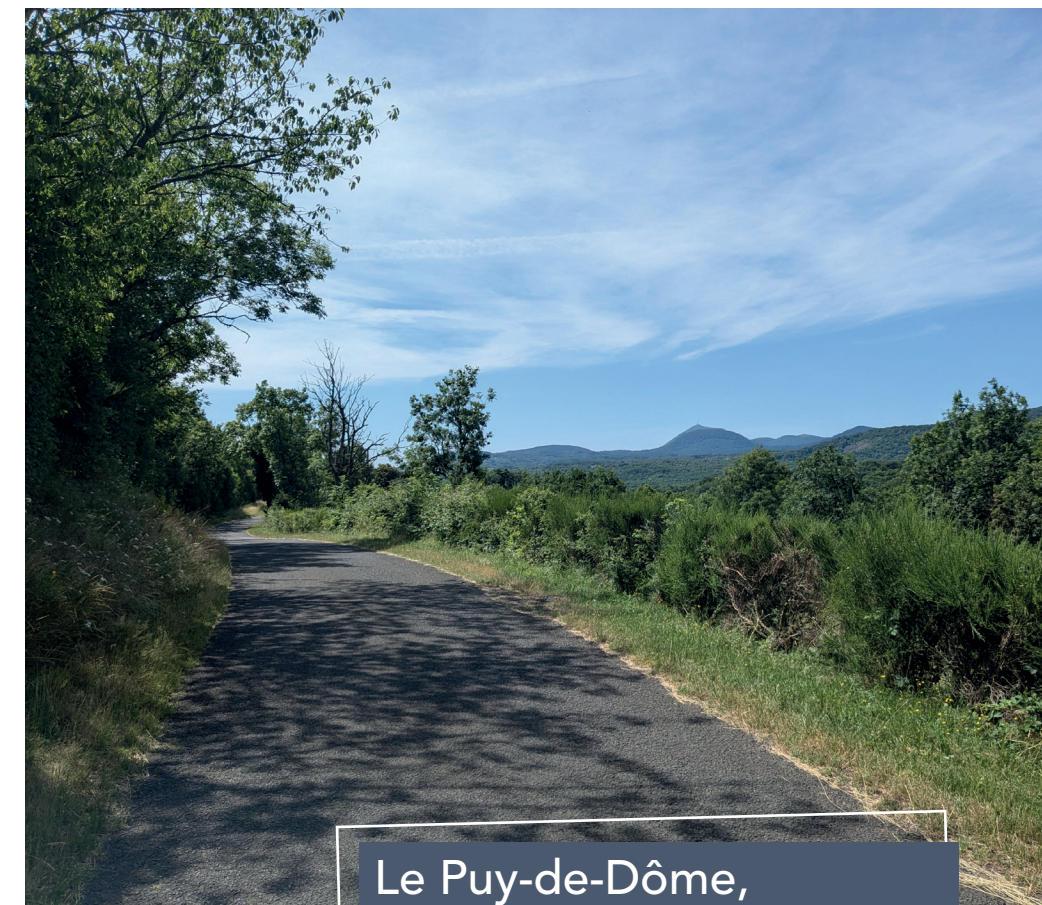
L'itinéraire s'adapte également aux sorties à la demi-journée ou à la journée.

• **Depuis le puy de Dôme**, il est possible de rejoindre la Maison du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne pour une sortie d'environ trois heures aller-retour ;

• **depuis Aydat ou Volvic**, de partir à l'assaut du puy de Dôme ;

• **depuis le puy de Dôme**, de redescendre vers Volvic, ses sources et ses grottes, à la découverte d'un patrimoine souterrain méconnu.

Cette modularité permet à chaque cycliste de construire sa propre expérience, qu'il soit sportif confirmé ou pratiquant occasionnel, en solitaire, entre amis ou en famille.



Le Puy-de-Dôme, une destination de choix pour le vélo

Le territoire traversé compte de nombreux commerces labellisés "Accueil vélo". Ce dispositif, que le Département contribue à déployer, permet aux cyclistes d'identifier facilement les prestataires (hébergements, restaurateurs, réparateurs, sites touristiques...) offrant un accueil et des services adaptés. **Mais le Puy-de-Dôme c'est aussi : 10 cols emblématiques aménagés, 14 boucles cycloportives, la Via Allier, des circuits VTT...** De quoi ravir les amateurs de vélo, quel que soit leur âge et leur niveau !

Une autre manière de découvrir la Chaîne des Puys

L'aventure commence dans le sillage de la pierre de Volvic et traverse la Réserve naturelle des Cheires et grottes de Volvic. La route s'élève progressivement, offrant des paysages façonnés par les volcans. Le parcours sillonne d'anciens villages, où les fontaines, lavoirs et abreuvoirs en pierre de Volvic témoignent de l'histoire pastorale.

Le paysage s'ouvre ensuite sur la majestueuse Chaîne des Puys, avec le puy de Dôme en toile de fond. Une halte à Orcines permet d'accéder au sommet du puy de Dôme grâce au Panoramique des Dômes et de profiter du panorama à 360°.

L'itinéraire se poursuit à travers les plateaux volcaniques jusqu'aux emblématiques puys de la Vache et de Lassolas. À cette étape, le parcours propose une variante par le village de Laschamps pour de nouveaux points de vue sur le puy de Dôme et un arrêt à la source de Chabana – réputée pour ses vertus médicinales – qui surgit dans la chapelle Saint-Aubin.

Le tracé rejoint ensuite le domaine de Montlosier, siège de la Maison du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. C'est l'endroit idéal pour marquer une pause et en apprendre plus sur la géologie et l'histoire des lieux. Le trajet aller se conclut par une descente vers Aydat et son lac, plus grand lac naturel d'Auvergne, formé par une coulée de lave. La plage offre un cadre parfait pour une baignade, un pique-nique ou un simple moment de contemplation.

Le retour s'effectue par le même itinéraire mais dévoile de nouvelles perspectives. En remontant depuis Aydat, les volcans apparaissent sous une nouvelle lumière, avec des panoramas inédits. Le paysage prend une autre dimension. La descente finale vers Volvic achève ce parcours en beauté.

L'itinéraire permet de relier les principaux sites d'interprétation de la Chaîne des Puys - faille de Limagne inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, ouvrant ainsi une immersion dans les paysages, les villages, les sources et le patrimoine qui ont façonné le territoire puydômois.

MAISON DU PARC DES VOLCANS D'Auvergne

PUY DE DÔME

LAC D'AYDAT

Chaîne des Puys

LAC D'AYDAT



Favoriser une offre touristique accessible et durable

Le parcours bénéficie de connexions avec les transports collectifs via la gare de Volvic, les lignes régionales et les lignes de l'agglomération clermontoise de la T2C. L'objectif : proposer un accès sans voiture et permettre de composer plus facilement son itinéraire selon ses envies.



Le 4^e Schéma départemental des itinéraires cyclables, une ambition au service des territoires

Depuis plusieurs années, le Département du Puy-de-Dôme mène une politique volontariste en faveur du vélo sur un territoire aux atouts reconnus par l'accueil de nombreuses épreuves cyclistes de renom. **Avec son 4^e Schéma départemental des itinéraires cyclables, doté d'une enveloppe globale de 8,8 millions d'euros, il affirme sa volonté de développer une offre cyclable cohérente, sécurisée et adaptée à la diversité des usages.**

Le vélo est aujourd'hui bien plus qu'un loisir. C'est tout à la fois un moyen de déplacement, un outil d'exploration touristique, une ressource pour le dépassement de soi, un vecteur de santé publique et un levier de développement territorial. En investissant dans les infrastructures cyclables, le Conseil départemental investit aussi dans la qualité de vie et l'avenir du Puy-de-Dôme.

Le 4^e Schéma départemental s'articule autour de trois grandes ambitions :

- développer les infrastructures cyclables et améliorer la continuité des itinéraires ;
- renforcer l'offre touristique à vélo ;
- diffuser une véritable culture vélo sur l'ensemble du territoire.



Aujourd'hui, le tourisme à vélo représente l'un des secteurs les plus dynamiques du tourisme. Les cyclistes recherchent des itinéraires sécurisés, attractifs et offrant une véritable expérience de découverte. Le Puy-de-Dôme dispose pour cela d'atouts exceptionnels : des paysages volcaniques uniques, un patrimoine reconnu mondialement et un réseau routier particulièrement adapté à la pratique du cyclotourisme.

C'est dans cet état d'esprit qu'a été conçue l'Échappée volcanique, nouvel itinéraire emblématique du Schéma départemental.

Le chaussidou, une nouvelle façon de partager la route

Pour accompagner le développement de cet itinéraire et améliorer les conditions de circulation des cyclistes, **le Département a réalisé un chaussidou sur la RD 5**. Il se situe sur la commune de Saint-Genès-Champanelle, entre Pardon et le carrefour de Randanne. Cet aménagement répond à un enjeu simple : permettre une meilleure cohabitation entre les différents usagers, sur une route dont la largeur ne permet pas la création d'aménagements cyclables classiques.

Le chaussidou, ou chaussée à voie centrale banalisée, se compose d'une voie centrale destinée aux véhicules motorisés et de deux bandes latérales utilisées par les cyclistes et les piétons. Lorsqu'ils se croisent, les automobilistes se déportent ponctuellement sur les bandes latérales prévues à cet effet en laissant la priorité aux cyclistes et aux piétons.



Le Département a déjà expérimenté un chaussidou avec l'aménagement réalisé en 2023 sur la RD 455 entre Mozac et Saint-Hippolyte. Ce premier retour d'expérience a permis d'observer les usages, d'adapter certains choix d'aménagement et de renforcer les principes retenus pour la RD 5.

Comme tout aménagement innovant, le chaussidou peut susciter des interrogations lors des premières utilisations. L'expérience montre qu'après une phase d'appropriation, les comportements s'adaptent naturellement. Chacun conserve sa place et ses droits.

Une première étape vers une liaison cyclable avec l'agglomération clermontoise

La création de ce chaussidou est une étape importante dans le développement des continuités cyclables entre la Chaîne des Puys et l'agglomération clermontoise. En réalisant cet aménagement jusqu'à l'entrée de Pardon, le Département a souhaité amorcer le raccordement vers le bourg de Saint-Genès-Champanelle et, à plus long terme, vers le réseau cyclable métropolitain.

Cette ambition se construit en partenariat avec Clermont Auvergne Métropole et la commune de Saint-Genès-Champanelle. L'objectif est de développer la continuité entre les itinéraires cyclables pour faciliter les déplacements à vélo entre les espaces naturels de la Chaîne des Puys et l'aire clermontoise.

Concilier le développement des infrastructures et la préservation de l'environnement

À l'occasion des travaux de réfection de chaussée nécessaires à la réalisation du chaussidou, un crapauduc a été créé afin de permettre aux amphibiens de traverser la route en toute sécurité lors de leurs migrations saisonnières.





PUY-de-DÔME
MON DÉPARTEMENT

Contact presse
Direction de la Communication
07 61 64 39 76

www.puy-de-dome.fr

